



Monsieur le Secrétaire Général,

Un groupe de travail « bilan » des CLA se tenait ce mercredi 29 mai 2024 à la demande de l'ensemble des organisations syndicales.

Il devait faire un bilan exhaustif des trois ans d'expérimentation de contractualisation des 32 écoles, 12 collèges, 3 lycées généraux et technologiques et 14 lycées professionnels de notre académie, qui arrive à son terme en cette fin d'année scolaire.

Le document envoyé la veille ne répondait pas du tout à nos attentes.

Il se contentait d'un exemple par type d'établissement, suivi de nuages de points basés sur les résultats aux évaluations nationales standardisées et les résultats aux examens.

Aux questions des organisations syndicales sur :

- La réalisation des projets initiaux ;
- L'utilisation des fonds publics alloués (postes, indemnités, crédits pédagogiques)
- Les conditions de la pérennisation
- Une éventuelle modification des périmètres

Aucune réponse n'a été apportée.

Pire, le rectorat a indiqué n'avoir jamais prévu de protocole de suivi de l'expérimentation lors de son entrée en vigueur, justifiant ainsi l'absence des données demandées.

Pour toutes ces raisons, les organisations syndicales élues en CSA-A ont décidé de quitter le groupe de travail, et demandent à ce que ce point soit mis à l'ordre du jour du prochain CSA-A, avec l'ensemble des documents demandés, permettant de réaliser un travail sérieux sur ce sujet.

Si nécessaire, un temps spécifique doit être dégagé aux établissements scolaires concernés, afin qu'ils puissent faire ce travail de remontées.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire Général, dans notre attachement au service public d'Education.